

Chapitre 3 – Les agents économiques et leurs interactions

1. Qu'est-ce qu'un agent économique ?

1.1. Les agents économiques

Un agent économique est un individu ou groupe d'individus que l'on peut identifier par une fonction économique précise.

On peut dire qu'ils sont donc des acteurs économiques que l'on peut regrouper par secteur institutionnel résident (qui réside en France) :

- les ménages,
- les administrations publiques,
- les sociétés financières (SF),
- les ISBLSM (institutions sans but lucratif au service des ménages),
- les entreprises / les sociétés non financières (SNF),

Ou non-résident : **le reste du monde.**

1.2. Les différentes fonctions des agents économiques

- **Les ménages**

Pour l'INSEE (Institut national des statistiques et des études économiques), on appelle ménage des personnes qui vivent sous un même toit. Un célibataire qui vit seul constitue un ménage, de même que tous les moines d'un monastère ou encore une famille. Ils vivent ensemble et consomment les mêmes choses.

La fonction principale d'un ménage est donc de **consommer**. Les principales ressources sont la **rémunération** des facteurs de production (salaires, revenus...), transferts sociaux.

- **Les Entreprises / Sociétés non financières (SNF)**

L'entreprise est une société non financière dont l'objet est de commercialiser des biens et services marchands pour répondre aux besoins des ménages.

En France les deux tiers des entreprises fonctionnent sans salariés et donc avec leur seul entrepreneur, on les considère donc comme des ménages. Ceux que l'on appelle très petite entreprise (TPE)

correspondent aux entreprises qui comportent moins de 10 salariés, elles représentent 94% des entreprises.

La fonction principale et la production des biens et services marchands non financiers. Les principales ressources proviennent des recettes tirées de la vente des B/S.

- Les sociétés financières

Ce sont les banques appelées aussi établissements financiers. On y retrouve aussi les sociétés d'assurances et fonds de pension.

Elles **financent l'économie** en accordant des crédits aux autres agents économiques, principalement aux entreprises non financières, aux ménages, mais aussi aux administrations publiques.

Mais les banques gèrent aussi l'épargne des ménages (comptes-courants, livrets d'épargne, assurance-vie) ainsi que leurs moyens de paiement (chèques, cartes bancaires, virements).

Les principales ressources proviennent des profits réalisés en accordant des prêts ou en réalisant des placements financiers.

- Les administrations publiques

Elles se composent des :

- L'État (gouvernement) ;
- Administrations locales (régions = conseil régional, départements = conseil départemental, commune = maire), chacune à des responsabilités précises.
- Sécurité sociale

Les administrations publiques ont deux grandes fonctions qui sont de **produire des services non marchands** et de redistribuer des revenus. Les revenus des administrations publiques proviennent des taxes et des impôts (prélèvements obligatoires).

- ISBLSM (institutions sans but lucratif au service des ménages)

Ce sont principalement des associations. Leur fonction principale est de produire des services non marchands. Les principales ressources proviennent des contributions des membres, des subventions publiques...

Exemple : les restaurants du cœur proposent des repas gratuits

- Le reste du monde

Le reste du monde concerne tous les agents économiques en dehors du territoire métropolitain (unités non résidentes). Sa fonction est **l'importation** quand le produit va de l'étranger vers la France et **l'exportation** quand le produit va de la France vers l'étranger

L'essentiel des relations entre les agents économiques est représenté dans un schéma qui montre les interdépendances entre ces agents : **le circuit économique**.

1.3. La représentation du circuit économique

- Les principes

Les agents économiques sont tous en relation les uns avec les autres. Par exemple, les ménages ont des relations avec d'autres agents économiques comme les entreprises, les banques, les administrations, eux-mêmes en relations réciproques.

Ces échanges sont matérialisés par des flux. Les flux représentent les mouvements de biens et services et les mouvements de monnaie entre les différents agents économiques.

Exemple :

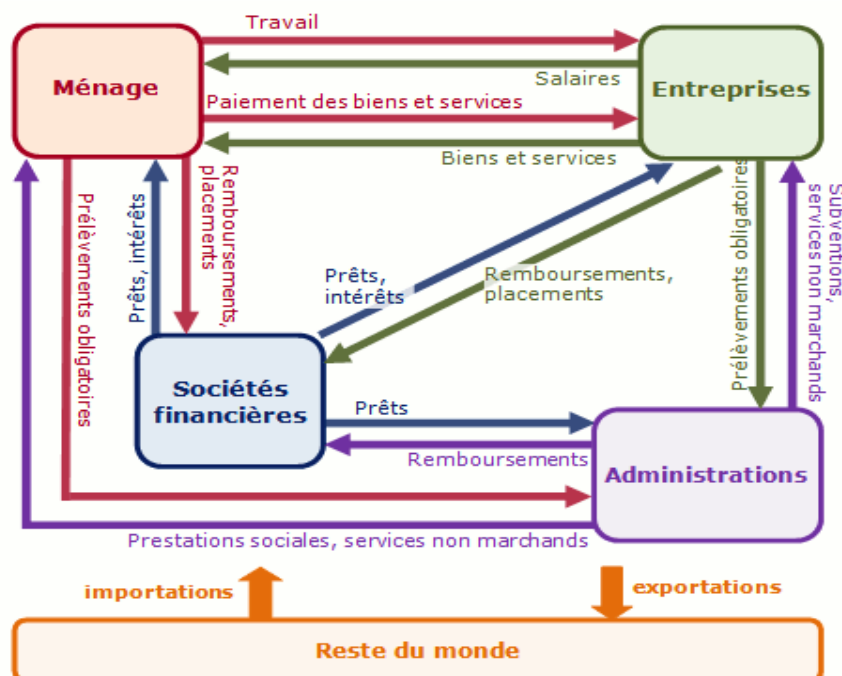
Les ménages fournissent aux entreprises des services et des biens productifs et ces dernières leur livrent des biens et services : ce sont les flux réels ou matériels :

Ménages ----- travail -----> entreprises

La contrepartie de ces flux réels est constituée par les flux monétaires ou financiers qui représentent les échanges d'argent, revenus et dépenses des ménages.

Ménages <----- salaire ----- entreprises

- Un exemple de circuit économique



2. La contribution des grandes variables économiques de l'équilibre emplois/ressources à l'activité économique

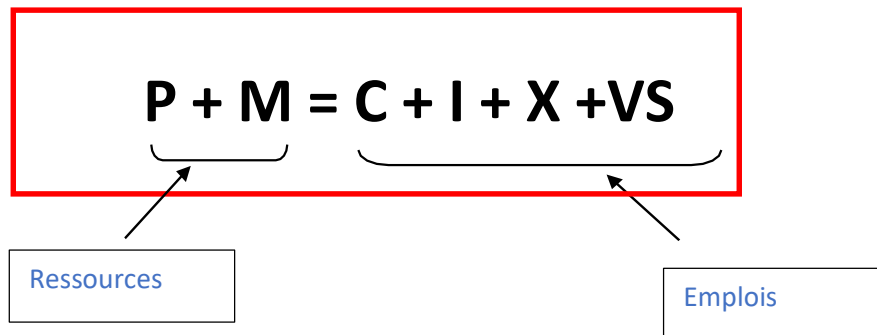
2.1. L'équilibre emplois/ressources

La comptabilité nationale représente les différentes opérations et interactions entre les principales fonctions économiques par l'équilibre **Emplois/Ressources** sur les biens et services.

Les biens et services proviennent de la production nationale (P) et des importations (M). Ce sont des « ressources », et sont utilisés en consommation (C), en investissement (I) et en exportation (X) (ces 3 derniers sont des « emplois »).

La partie non utilisée des ressources constitue un stock (variation positive des stocks). Lorsque les emplois sont supérieurs aux ressources, les agents puisent dans les stocks disponibles de biens et services (variation négative des stocks). Variation de stocks = VS.

Production Nationale + Importations = Consommation + Investissement + Exportations + Variation de stocks



2.2. Le lien entre l'équilibre emplois/ressources et le PIB

L'équilibre emplois/ressources peut également s'exprimer de la manière suivante :

$$P = C + I + X + VS - M$$

Produit Intérieur Brut (PIB) = Dépenses de consommations finales (C) + FBCF (I) + Exportations (X) – Importations (M) + Variations de stocks (VS)

Le **produit intérieur brut aux prix du marché** vise à mesurer la richesse créée par tous les agents, privés et publics, sur un territoire national pendant une période donnée.

La consommation peut se décomposer en 2 parties :

- La **consommation intermédiaire** : la valeur des biens et services transformés ou détruits au cours du processus de production (MP).
- La **consommation finale** : les dépenses permettant l'acquisition de produits utilisés pour la satisfaction directe des besoins individuels ou collectifs des ménages.

La formation brute de capital fixe (FBCF) est constituée par les acquisitions moins cessions d'actifs fixes réalisés par les producteurs résidents. Les **acquisitions sont les actifs** corporels ou incorporels issus de processus de production et utilisés de façon répétée ou continue dans d'autres processus de **production pendant au moins un an et les achats d'immeubles par les ménages**.

PIB et ses composantes :

Indicateur	2017	2018	2019	2020 (r)	2021 (r)	2022
Ressources						
Produit intérieur brut (PIB)	2 247,9	2 289,8	2 332,0	2 156,1	2 294,9	2 351,2
Importations de biens et de services	754,4	777,6	795,9	697,8	763,3	828,6
Emplois						
Dépense de consommation finale	1 762,2	1 778,5	1 805,9	1 700,1	1 795,3	1 837,7
<i>dont :</i>						
<i>ménages</i>	1 176,8	1 188,7	1 210,0	1 129,9	1 187,5	1 212,8
<i>administrations publiques</i>	538,5	542,8	548,2	525,8	560,4	574,5
Formation brute de capital fixe	509,6	526,4	547,7	510,6	563,2	575,4
<i>dont :</i>						
<i>sociétés et entreprises individuelles non financières</i>	287,8	300,0	307,8	291,2	320,1	331,7
<i>administrations publiques</i>	75,9	78,3	85,4	80,9	82,9	84,1
<i>ménages hors entrepreneurs individuels</i>	117,4	119,5	122,8	112,2	129,4	127,6
Exportations de biens et de services	709,0	741,1	753,1	625,8	694,9	744,3
Demande intérieure hors stocks	2 272,4	2 305,6	2 354,4	2 211,6	2 359,5	2 414,0

r : données révisées.

Sources : Insee

En 2022, les dépenses de consommation des ménages représentent 78% (1 837,7 / 2 351,2) de la richesse nationale produite en France.

3. Les agrégats économiques

3.1. La consommation

La consommation consiste en l'utilisation d'un bien ou d'un service entraînant, à plus ou moins long terme, sa destruction afin de satisfaire des besoins humains.

La consommation peut se décomposer en 2 parties :

- La **consommation intermédiaire** : la valeur des biens et services transformés ou détruits au cours du processus de production (MP).
- La **consommation finale** : les dépenses permettant l'acquisition de produits utilisés pour la satisfaction directe des besoins individuels ou collectifs des ménages.

L'évolution de la consommation s'étudie notamment au regard :

- **Du pouvoir d'achat** : Le pouvoir d'achat correspond à la quantité de biens et de services qu'un revenu permet d'acheter. Le pouvoir d'achat dépend alors du niveau du revenu et du niveau des prix.

“Le pouvoir d'achat des personnes nées entre 1941 et 1980 a augmenté de 5,4% entre 2010 et 2019, soit 0,5% par an.”

- **Des coefficients budgétaires** : le rapport de la dépense consacrée à un bien ou service particulier (ou à une catégorie de biens ou services, par exemple l'alimentation, le logement) à la dépense totale.

LA STRUCTURE DE LA DEPENSE DES MENAGES A PROFONDEMENT EVOLUE EN 50 ANS

en %

	Coefficients budgétaires				Évolution annuelle 1960-2007	
	1960	1975	1990	2007	Volume par habitant	Prix
Alimentation	38	30	27	25	1,4	4,8
Logement	16	20	18	19	2,8	4,6
Transport	11	15	18	18	3,0	5,1
Habillement et autres produits pour la personne	14	13	11	9	1,7	4,4
Santé	2	2	3	4	4,7	3,5
Communication, loisirs et culture	10	12	13	16	4,6	3,6
Services divers	7	8	9	11	2,1	5,9
Solde territorial	1	0	-1	-1	-	-
Total	100	100	100	100	2,5	4,6

Source : Insee, comptes nationaux, base 2000.

L'alimentation représentait 38 % du total du budget de consommation des ménages en 1960 et seulement 25 % en 2007.

L'évolution du coefficient budgétaire d'un poste dépend de l'évolution du volume de la consommation de ce poste ou de cette catégorie (colonne « Volume par habitant ») et de celle de son prix relatif (colonne « Prix »).

La part en valeur des dépenses d'alimentation (y compris le tabac), est passée de 38 % du budget de consommation en 1960 à 25 % en 2007. Par habitant, le montant consacré à la dépense alimentaire à domicile a certes progressé, de 1 470 euros en 1960 à 2 640 euros en 2007 (en euros constants de 2007), mais cette hausse est plus faible que pour les autres postes de consommation. La très nette hausse des niveaux de vie a permis de desserrer la contrainte des dépenses de première nécessité.

	Coefficients budgétaires
	2018
Alimentation et boissons non alcoolisées	13,3
<i>dont produits alimentaires</i>	12,1
Boissons alcoolisées et tabac	3,8
Articles d'habillement et chaussures	3,7
Logement, chauffage, éclairage	26,6
Équipement du logement	4,8
Santé (dépenses à la charge des ménages)	4,0
Transports	14,3
Communications	2,4
Loisirs et culture	8,0
<i>dont appareils électroniques et informatiques</i>	1,1
Éducation (dépenses à la charge des ménages)	0,5
Hôtels, cafés et restaurants	7,7
Autres biens et services	12,3
Dépenses de consommation finale des ménages	100,0

- **Des taux d'équipement des ménages** : le rapport entre le nombre de ménages disposant d'un bien durable ou semi durable et le nombre total de ménages.

Engel a formulé des lois statistiques en 1857 :

- la proportion allouée au logement, à l'habillement, à l'éclairage et au chauffage reste constante en fonction du revenu : loi non vérifiée : la part des dépenses d'habillement a baissé en France.
- la **proportion consacrée aux dépenses alimentaires diminue au fur et à mesure que le revenu augmente et inversement** : loi vérifiée en France.
- la proportion allouée aux autres dépenses (santé, éducation, loisirs, produits de luxes) augmente si le revenu augmente et inversement : loi vérifiée.

L'analyse de la structure de la consommation des ménages nécessite de prendre en compte la part des dépenses préengagées : difficilement négociables à court terme, elles revêtent un caractère obligatoire (logement par exemple) et sont relativement inélastiques aux prix et aux revenus.

3.2. L'épargne

L'épargne est la partie du revenu disponible qui n'est pas consommée. On considère qu'il s'agit d'une consommation décalée dans le temps.

Épargne brute = Revenu disponible brut (RDB) – Consommation finale

Épargne nette = Épargne brute – Consommation de capitale fixe

NB : RDB = Revenu dont disposent les ménages pour consommer ou investir, après opérations de redistribution. Il comprend l'ensemble des revenus d'activité, des revenus de la propriété (intérêts, dividendes, revenus d'assurance-vie...) et des revenus fonciers (y compris les revenus locatifs imputés aux ménages propriétaires du logement qu'ils occupent). On y ajoute principalement les prestations sociales en espèces reçues par les ménages et on en retranche les cotisations sociales et les impôts versés.

Les motifs de l'épargne :

- **L'épargne de précaution** : se couvrir contre certains risques (chômage, maladie, retraite).
- **L'épargne de prévoyance** : d'assurer une consommation prévue et planifiée, mais différée dans le temps (acquisition d'un véhicule).
- **L'épargne de placement** : permettre d'obtenir des revenus, de réaliser des gains financiers.

Il existe 2 formes d'épargne :

- **L'épargne non financière** : acquisition de biens immobiliers, remboursement des crédits immobiliers.
- **L'épargne financière (capacité de financement des ménages)** : placements monétaires (livret A...) , financiers (actions, obligations ...) et thésauriser (forme non rémunérée : compte courant)

Le niveau d'épargne (l'épargne financière) est très élevé en France, **entre 17,5 % et 18 % des revenus**, un taux bien supérieur à la période avant Covid, où il n'était que de 15 % environ.

L'épargne est déterminée par différents facteurs principaux :

- **Revenus** : selon la loi psychologique fondamentale de Keynes, quand le revenu augmente la propension à épargner croît également.

- **Taux d'intérêt** : Les **niveaux de taux d'intérêt** vont influencer les décisions d'épargne et d'investissement. Pour les classiques, quand le taux d'intérêt augmente, il y a un arbitrage en faveur de l'épargne. Selon Keynes, les variations de taux d'intérêt modifient la structure de l'épargne (financière/non financière) et non le volume de l'épargne.
- **La fiscalité** : la politique fiscale oriente la structure de l'épargne.
- **La capacité d'anticipation** : Les agents économiques sont dotés d'une **capacité d'anticipation**, notamment des prix ou des impôts. S'ils anticipent une hausse des prix dans l'avenir, ils vont alors privilégier une consommation immédiate au détriment de l'épargne.
- **L'inflation** : à CT : baisse de l'épargne pour maintenir le pouvoir d'achat. À moyen terme, augmentation de l'épargne pour compenser la perte de valeur du patrimoine.
- **La pyramide des âges** influence grandement le volume de l'épargne. **Théorie du cycle de vie de Modigliani** : endettement, début de vie ; épargne, au cours de la vie active et désépargne à la retraite.

3.3. L'investissement

L'investissement [correspond à l'ensemble des dépenses réalisées aujourd'hui en vue de percevoir des recettes supérieures dans le futur ou de réaliser une économie de coût.](#)

L'Insee évalue l'effort d'investissement d'une économie par la formation brute de capital fixe (FBCF).

Selon leur impact dans la stratégie d'une entreprise, il est possible de distinguer plusieurs catégories d'investissements :

- de **remplacement, de renouvellement**. Ils correspondent à l'acquisition de nouveaux biens pour remplacer des biens équivalents. Objectif : maintien du niveau d'équipement ou d'infrastructure,
- de **capacité, de modernisation**. Ils correspondent à l'acquisition de nouveaux biens afin d'augmenter la capacité de production. Objectif : produire « plus »,
- de **productivité, d'innovation**. Ils correspondent à l'acquisition d'un matériel plus perfectionné afin de réaliser des gains de productivité. Objectif : produire « mieux ».

De la même façon, selon leur nature spécifique, les investissements peuvent être :

- immatériels (recherche appliquée, recherche développement, études, formation, qualité, ...),
- matériels (équipements en machines, infrastructure, terrains, constructions, ...),
- financiers (acquisitions de titres immobilisés, placements, prises de participation, ...).

Les motifs d'investissement :

- **La demande anticipée**, appelée demande effective par Keynes. Lorsque l'entreprise anticipe une augmentation durable de la consommation de ses produits et que ses propres capacités de production sont saturées, elle sera conduite à investir ;
- **La rentabilité attendue et le taux d'intérêt**. L'entreprise, avant d'investir, va calculer les profits futurs que va lui procurer le capital investi. Pour cela, si elle finance son investissement par l'emprunt, elle va comparer **le taux d'intérêt** de l'emprunt et le taux de rendement de l'investissement. D'où l'importance du niveau du taux d'intérêt. Lorsque celui-ci est faible, cela entraîne ce que l'on appelle un effet de levier.
- **La situation financière de l'entreprise**. Si l'entreprise est déjà fortement endettée, elle ne recherchera pas à augmenter son passif pour financer de nouveaux investissements. Au contraire, elle utilisera l'augmentation de ses profits pour alléger ses dettes.
- **Le coût des facteurs de production**. Si le coût du travail augmente, l'entreprise sera incitée à recourir à l'investissement pour augmenter sa production. Inversement, si le coût du capital emprunté est élevé, l'entreprise préférera embaucher du personnel pour faire face à l'augmentation de la demande ;
- **Le taux d'utilisation des capacités productives**. Une sous-utilisation des machines ne favorisera pas l'investissement de l'entreprise et inversement.